

SIGNATURE DE DEUX ENTENTES CONCERNANT LA GARE D'AMQUI

Amqui, le 6 décembre 2018. – Le 5 novembre dernier, lors de sa séance ordinaire, la Ville d'Amqui demandait à Via Rail Canada la possibilité de prolonger le bail actuel jusqu'au 31 octobre 2019, et ce, sans changement au contrat. Vendredi dernier, une entente de prolongement a été signée entre les deux parties.

De plus, lors de la dernière séance ordinaire tenue le 3 décembre, le conseil municipal de la Ville d'Amqui a résolu de signer un bail de location pour un espace à l'intérieur de la gare afin de permettre à une entreprise d'y établir ses activités. Ainsi, Mme Louiselle Jean, propriétaire des Taxis de l'Est et le maire d'Amqui, ont signé un bail de location afin de permettre à l'entreprise de déployer son offre de service bonifiée dès maintenant. Rappelons que le territoire de la ville d'Amqui était sans service de taxi entre 20 h et 6 h, et ce, depuis l'été dernier.

« Il était anormal qu'une ville comme Amqui ne puisse compter sur les services d'un taxi en tout temps. Avec cette entente, il sera possible de répondre aux besoins des citoyens et visiteurs » indique M. Pierre D'Amours, maire de la Ville d'Amqui. « Taxi de l'Est s'engage à offrir un service de qualité et une disponibilité à la hauteur des attentes » mentionne Mme Louiselle Jean, propriétaire de l'entreprise.

L'entreprise Taxi de l'Est est implantée dans la région depuis 2016 et embauche deux personnes.



M. Pierre D'Amours, maire de la Ville d'Amqui, Mme Louiselle Jean, propriétaire de Taxi de l'Est et M^e Marie-Hélène Dupont, directrice générale et greffière de la Ville d'Amqui.

Source et entrevue :

Pierre D'Amours, maire
Ville d'Amqui
20, promenade Marcel-Rioux
Amqui (Québec) G5J 1A1
418 629-4242, poste 1200
maire@ville.amqui.quebec